

Conseil Municipal du 27 février 2023

à

N°ordre 35
N° identifiant 2023-0043

Titre Soutien de la ville de Poitiers à l'école Coligny-Cornet pour la remise du prix Annie et Charles Corrin

Rapporteur(s) Mme Hélène PAUMIER
Date de la convocation 21/02/2023

Président de séance Mme Léonore MONCOND'HUY
Secrétaire(s) de séance

PJ.

Membres en exercice 52
Quorum 27

Présents	41	<p>Mme Léonore MONCOND'HUY - Maire M. Stéphane ALLOUCH - Mme Élodie BONNAFOUS - Mme Coralie BREUILLÉ-JEAN - Mme Ombelyne DAGICOUR - M. Vincent GATEL - M. Amir MISTRIH - Mme Élisabeth NAVEAU DIOP - Mme Hélène PAUMIER - M. Kentin PLINGUET - M. Charles REVERCHON-BILLOT - Mme Julie REYNARD - Mme Nathalie RIMBAULT-HÉRIGAULT - M. Robert ROCHAUD Adjoint M. Frankie ANGEBAULT - Mme Samira BARRO-KONATÉ - Mme Lisa BELLUCO - M. Bastien BERNELA - Mme Alexandra BESNARD - M. Anthony BROTTIER - Mme Isabelle CHÉDANEAU - M. Didier DARGÈRE - Mme Laurence DAURY REIG - M. Rafael DOS SANTOS CRUZ - Mme Alexandra DUVAL - Mme Julie FONTAINE - M. Jean-Louis FOURCAUD - M. Abderrazak HALLOUMI - M. Didier LONGUEVILLE - Mme Zoé LORIOUX - - CHEVALIER - M. Laurent LUCAUD - M. Christian MICHOT - M. Pierre NÉNEZ - Mme Chantal NOCQUET - M. Maxime PÉDEBOSCQ - Mme Clémence POURROY - M. Pierre RIGOLLET - M. Pierre-Étienne ROUET - M. Théo SAGET - Mme Sylvie SAP - Mme Claude THIBAUT Conseillers municipaux</p>
----------	----	---

Absents	8	<p>Mme Béatrice BEJANIN - M. François BLANCHARD - M. Aurélien BOURDIER - M. Alain CLAEYS - M. Bouziane FOURKA - Mme Carine GILLES - Mme Monique HERNANDEZ - Mme Lucile VALLET Conseillers municipaux</p>
---------	---	---

Mandats	3	<p>Mandants</p> <p>M. Aloïs GABORIT Mme Solange LAOUDJAMAÏ Mme Agnès DIONÉ</p>	<p>Mandataires</p> <p>M. Charles REVERCHON-BILLOT M. Anthony BROTTIER Mme Claude THIBAUT</p>
---------	---	---	---

Observations L'ordre de passage des délibérations est le suivant : 1 à 13, 15, 14, 16 à 49.

Projet de délibération étudié par:	Commission Lien social et éducation
------------------------------------	-------------------------------------

Service référent	Direction Générale Adjointe Solidarités - Cohésion locale - Éducation Direction Éducation - Accueil périscolaire
------------------	---

L'éducation populaire est au cœur de la politique municipale. Pour donner aux plus jeunes les clés pour bien vivre dans le monde d'aujourd'hui et de demain, la municipalité développe et encourage des projets favorisant la liberté de penser, le développement du pouvoir d'agir de chaque individu et notamment des plus jeunes ainsi que l'engagement volontaire dans la construction des projets individuels et collectifs. Cette éducation s'inscrit dans une recherche de développer l'esprit critique, la cohésion sociale et l'éducation à la paix. Le Projet éducatif global (PEG) 2022-2027, qui fixe les orientations de la municipalité, est garant de cette ambition.

Cette politique se décline avec l'ensemble des actrices et acteurs éducatifs dans un esprit de coopération au service de la progression de l'enfant.

Il vous est proposé d'accorder le soutien de la Ville au projet suivant :

En 2021, l'école Coligny-Cornet a travaillé sur un projet alliant histoire, devoir de mémoire et citoyenneté faisant étroitement échos à un épisode de la vie de cette école pendant la Seconde Guerre mondiale. Le projet « Rachel, Bernard et Jacques : les enfants étoiles de Coligny » s'est concrétisé par la réalisation d'un film et d'un livret, la pose d'une plaque commémorative et la plantation d'un arbre.

Pour ce projet, l'école se verra décerner les 2 et 3 février 2023 à Paris, le prix *Annie et Charles Corrin* qui récompense les initiatives pédagogiques visant l'enseignement de l'histoire de la Shoah.

Pour faciliter le déplacement de la classe lauréate à la remise de ce prix, l'école Coligny-Cornet sollicite auprès de la Ville une dotation affectée de 200 €.

Il vous est proposé d'accorder une dotation affectée de 200 € à l'école Coligny-Cornet.

Après examen de ce dossier, il vous est proposé :

- **d'accepter les financements tels que définis ci-dessus**
- **d'accorder une dotation affectée de 200 € à l'école Coligny-Cornet (n° SIREN 218 601 946 00153 8520Z) pour la remise du prix *Annie et Charles Corrin***
- **d'imputer la dépense soit 200 € à l'article 6574 du budget Principal**
- **d'autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer tout document à intervenir sur ce sujet.**

POUR	44	
CONTRE	0	
Abstention	0	
Ne prend pas part au vote	0	

La Maire,

Mme Léonore
MONCOND'HUY

Le Secrétaire,



RESULTAT DU VOTE	Adopté
-------------------------	--------

Affichée le	6 mars 2023	Date de publication au Recueil des Actes Administratifs	8 mars 2023
Date de réception en préfecture	6 mars 2023	Identifiant de télétransmission	086-218601946-20230227-171105- DE-1-1
Nomenclature Préfecture	8.1	Enseignement	